

I.

# BUDGET

DES

# VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1892.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1891 s'élève à . . . . .	fr.	341,692,712 40
Les évaluations pour l'exercice 1892 sont arrêtées à la somme de. . . . .		342,110,490 40
	EN PLUS. . . . . fr.	417,778 »

La différence résulte des augmentations et des diminutions apportées à l'évaluation de certains produits pour les motifs indiqués ci-après :

## CHAPITRE PREMIER.

## IMPOTS.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ART. 1<sup>er</sup>. — Contribution foncière.

Le tableau qui suit présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1887	558,951,115	7	23,726,505	2,217,565	155,225
1888	540,908,847	7	23,867,745	2,017,731	141,242
1889	545,154,022	7	24,020,706	2,185,175	152,961
1890	545,429,070	7	24,179,962	2,275,048	159,256
1891	547,745,518	7	24,353,058	2,316,448	153,000

Il résulte de ce tableau que le revenu cadastral augmente annuellement, en moyenne, de 2,202,000 francs. C'est cette somme que l'on propose d'ajouter au revenu de 1891 pour établir la base de l'évaluation de l'impôt foncier pour l'exercice 1892.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le revenu imposable de cet exercice serait donc de fr. 347,746,000 + 2,202,000, soit 349,948,000 francs qui, à raison de 7 %, produiraient un impôt de 24,496,000 francs, supérieur de 163,000 francs à celui de 1891.

## ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit de la contribution personnelle pour chacune des années 1886 à 1890, ainsi que l'évaluation budgétaire de 1891, sont indiqués au tableau ci-dessous, qui renseigne également les fluctuations de cet impôt.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1886	18,850,955	187,650	"
1887	19,034,799	194,844	"
1888	19,519,544	264,745	"
1889	19,029,951	510,407	"
1890	18,370,056	"	1,059,915
1891	19,540,000 (Évaluation budgétaire.)	769,964	"

La loi du 30 juillet 1889 qui supprime l'obligation de quintupler, dans certains cas, la valeur locative des maisons pour établir la valeur du mobilier qu'elles renferment, et la loi du 9 août de la même année, qui exempte les habitations ouvrières, ont eu pour conséquence de diminuer de plus d'un million le produit de l'impôt personnel, au lieu de 700,000 francs que prévoyaient les exposés des motifs des lois précitées.

D'autre part, l'augmentation normale de l'impôt en 1891 ne sera vraisemblablement pas supérieure à celle obtenue pour l'exercice 1889, soit 310,000 francs. Le chiffre probable des recettes à effectuer en 1891 ne dépassera donc pas la somme de 18,880,000 francs.

Dans ces conditions, et pour éviter tout mécompte, l'évaluation de 1892 ne doit pas être fixée, semble-t-il, à un chiffre supérieur à 19,190,000 francs (18,880,000 + 310,000).

## ART. 3. — Droit de patente.

Les sommes indiquées au tableau suivant représentent le droit de patente des années 1885 à 1889, le produit approximatif de 1890 et le chiffre por comme prévision au Budget de 1891. On a également renseigné dans ce tableau les augmentations et les diminutions qu'a subies l'impôt des patentes dans la même période.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1885	6,255,100	•	179,767
1886	6,572,412	357,505	•
1887	6,516,715	•	255,699
1888	6,484,127	167,414	•
1889	6,598,458	114,551	•
1890	6,650,579 (Approximatif.)	51,921	•
1891	6,680,000 (Évaluation budgétaire.)	29,621	•

Les résultats connus à ce jour pour 1890 permettent d'espérer que les évaluations de 1891 se réaliseront ; l'impôt des patentes produira vraisemblablement une somme de 6,680,000 francs. Toutefois ce chiffre devant être considéré comme un maximum dans l'état actuel des choses, il paraît prudent d'évaluer également à 6,680,000 francs le montant présumé du droit de patente pour l'exercice 1892 ; et d'autant plus qu'il est à présumer que la loi sur les licences aura pour effet une nouvelle diminution du nombre des cabarets et par conséquent du droit de patente.

ART. 5. — *Droits d'entrée.*

Le produit global des droits d'entrée peut être évalué, comme pour l'année 1891, à la somme de . . . . . fr. 51,500,000 »  
qui se répartit de la manière suivante :

Part du fonds communal . . . . .	fr.	3,164,052	»
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889 . . . . .		5,020,009	»
— de l'État. . . . .		23,315,959	»
<b>TOTAL ÉGAL.</b> . . . .	fr.	<b>51,500,000</b>	<b>»</b>

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

## FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café . . . . .	fr.	2,350,000	»
29,768 806 % des droits sur les eaux-de-vie (1,500,000).		446,552	»
35 % — les bières (300,000) . . . . .		105,000	»
35 % — les vinaigres et acides acé- tiques (500,000) . . . . .		175,000	»
35 % — les sucres (250,000) . . . . .		87,500	»
<b>TOTAL.</b> . . . .	fr.	<b>3,164,052</b>	<b>»</b>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## FONDS SPÉCIAL.

Produit du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes fr.	2,000,000	»
— — — sur les autres marchandises . . .	5,020,009	»
ENSEMBLE. . . . fr.	5,020,009	»
somme à laquelle il faut ajouter le produit du droit de licence, soit . . . . .	500,000	»
TOTAL. . . . fr.	5,520,009	»

chiffre égal à celui de la population du royaume, d'après le dernier recensement décennal, et qui devra être modifié d'après les résultats du recensement de la population au 31 décembre 1890.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État, au 31 décembre 1890, les évaluations inscrites au Budget de 1891 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1892.

NATURE DES PRODUITS	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1890.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admissibles pour 1891.	proposées pour 1892.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers. . .	5,000,626	4,520,000	4,700,000	5,055,000	1,645,000
Eaux-de-vie indigènes.	55,340,871	54,060,000	55,860,000	25,780,282	10,079,718
Bières. . . . .	15,056,655	14,048,000	14,500,000	9,425,000	5,075,000
Vinaigres de bières .	26,055	16,000	25,000	16,250	8,750
Vinaigres autres que de bières . . . .	7,315	2,700	7,000	4,550	2,450
Acide acétique. . .	85,000	5,200	75,000	48,750	26,250
Sucres . . . . .	6,253,785	5,750,000	5,750,000	5,757,500	2,012,500
Glucoses. . . . .	567,772	598,500	470,000	470,000	•
Tabacs . . . . .	822,607	850,000	850,000	850,000	•
TOTAUX. . . fr.	61,140,642	59,650,400	60,257,090	41,587,552	18,849,668

Les recettes faites en 1890 présentent, relativement aux prévisions de 1891, une plus-value d'environ un million de francs sur l'ensemble des diverses branches de revenu de l'accise. Cette situation s'explique par le

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

manquant de fr. 482,337 16 constaté dans les recettes sur les sucres de 1889 et qui a été recouvré pendant l'exercice 1890.

Afin d'éviter tout mécompte, on croit prudent de maintenir, à peu de chose près, pour 1892, les évaluations arrêtées pour 1891 en ce qui concerne les eaux-de-vie (douanes et accises) et de n'augmenter celles des bières que d'un demi-million, représentant la moitié de la différence entre les recettes réalisées en 1890 et les évaluations de 1891.

Pour les vins et les *glucoses*, les évaluations sont établies d'après la recette moyenne des cinq dernières années et celles pour les vinaigres de bières à 23,000 francs, ce qui représente environ la recette faite sur cet article en 1891 ; comme on le sait, la part de l'État dans ce dernier produit est déduite du minimum de 23,175,000 francs, attribué à l'État sur les eaux-de-vie.

*Eaux-de-vie.* — D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 23,175,000 francs, au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique, et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 300,000 francs et à 23,000 francs, la somme à déduire est de 341,250 francs (65 % sur 523,000 francs)

La part de l'État s'élève ainsi à 24,833,750 francs (23,175,000 — 341,250 = 24,833,750). Les évaluations des recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 33,360,000 francs, le restant, soit 10,526,250 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 70,231 194 % et 29,768 806 %.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes.)	Douanes. (Eaux-de-vie étrangères.)	TOTAL
Pour l'État . . . . fr.	23,780,282 »	1,053,468 »	24,833,750 »
Pour le fonds communal	10,079,718 »	446,532 »	10,526,250 »
TOTAUX . . . . fr.	33,860,000 »	1,500,000 »	35,360,000 »

*Vinaigres autres que de bières et acide acétique.* — La fabrication de ces produits tend, sous le régime de la loi du 11 juin 1887, à prendre une certaine extension ; les recettes se sont élevées en 1890 respectivement à 7,313 francs et à 83,000 francs. Les évaluations sont fixées à 7,000 et à 75,000 francs.

*Sucres.* — On propose de fixer les évaluations à 6,000,000 de francs formant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se subdivise comme il suit :

Droits d'accise . . . . .	fr.	5,750,000	»
— de douane. . . . .		250,000	»
		<hr/>	
TOTAL. . . . .	fr.	6,000,000	»

*Tabacs.* — Les recettes sur la culture du tabac indigène se sont élevées en 1890 à 822,600 francs, chiffre supérieur de 50,000 francs à celui de 1889; dans ces conditions, on peut maintenir pour 1892 les évaluations de 1891, soit 850,000 francs.

ART. 7. — *Recettes diverses.*

Les recettes diverses comprennent, entre autres, les rétributions dues pour la délivrance des extraits cadastraux et les taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, dont le produit augmente normalement.

Du chef de cette augmentation, il y aurait lieu de prévoir 25,000 francs de plus dans l'évaluation de l'article 7, comparativement à celle de l'exercice 1891; mais il convient de diminuer de 2,000 francs les frais d'essai des matières d'or et d'argent, qui sont également compris dans les recettes diverses et dont le produit diminue régulièrement chaque année.

En conséquence, on propose d'augmenter de 23,000 francs seulement l'évaluation du produit des recettes diverses.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne des recettes des années 1886 à 1890 est de fr.	20,592,684	»
Mais on propose de n'inscrire que	20,000,000	»
moyenne des années 1889 et 1890.		
Évaluation pour 1891. . . . .	20,400,000	»
		<hr/>
DIMINUTION . . . . .	fr.	400,000
		<hr/>

ART. 9. — *Greffe.*

Par suite de l'application de la loi du 25 novembre 1889, qui est devenue obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier suivant, le produit du greffe s'est élevé, pendant l'année 1890, à. . . . . fr. 1,027,892 »

Il est difficile de prévoir le chiffre auquel pourra s'élever le produit de 1892. On présume toutefois qu'il ne sera pas inférieur à. . . . .

. . . . .	fr.	1,100,000	»
Prévisions pour 1891 . . . . .		1,270,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	170,000	»
		<hr/>	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11, litt<sup>a</sup>. — *Successions et mutations par décès.*

La moyenne des recettes des années 1886 à 1890 est de fr.	16,870,420	»
La diminution du rendement constatée pour 1889 s'est accentuée pendant l'année 1890. Il paraît rationnel de supputer le produit à . . . . .	15,500,000	»
moyenne des recettes de 1889 et 1890.		
Il est inscrit au Budget précédent . . . . .	16,000,000	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . . fr.	500,000	»
	<hr/>	

ART. 12. — *Timbre.*

La progression des recettes pendant les cinq dernières années autorise à porter, comme évaluation budgétaire, la moyenne des recettes de cette période, ou . . . . .	fr. 5,997,372	»
Soit, en chiffres ronds . . . . .	6,000,000	»
Il est inscrit au Budget précédent. . . . .	5,900,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . . fr.	100,000	»
	<hr/>	

## CHAPITRE II.

## PÉAGES.

ART. 19. — *Chemin de fer.*

La recette du chemin de fer pour l'exercice 1890 atteindra environ 136,700,000 francs.

L'évaluation du produit de 1891 a été fixée au chiffre de 139,000,000 de francs.

Les éléments d'appréciation faisant absolument défaut pour établir dès maintenant avec quelque exactitude le produit probable du chemin de fer en 1892, il semble rationnel de porter provisoirement ce produit au même chiffre que celui que la Législature a admis pour 1891.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

Les recettes de l'exercice 1890 peuvent être évaluées à 3,800,000 francs, soit une somme supérieure d'environ 200,000 francs aux recettes de 1889 qui ont atteint le chiffre de 3,599,627 francs, lequel présentait lui-même une augmentation de 306,148 francs sur les produits de 1888.

Ces résultats favorables étant dus à des causes spéciales ne peuvent servir de base à l'évaluation de la progression annuelle.

Les estimations de recettes pour l'exercice 1891 étant fixées à 3,900,000 francs, soit une augmentation de 100,000 francs seulement sur les résultats

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

approximatifs de 1890, on propose de compter sur un accroissement semblable pour 1892.

L'évaluation des recettes pour cet exercice serait ainsi portée à 4,000,000 de francs.

## ART. 21. — Postes.

D'après les résultats constatés à ce jour, les recettes de l'exercice 1890 paraissent devoir atteindre la somme de 16,450,000 francs.

En se basant sur l'accroissement moyen des cinq dernières années, qui est de plus de 500,000 francs par an, la recette de 1892 peut être évaluée à 17,500,000 francs.

Dans cette somme est comprise la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation des effets de commerce, évaluée à 720,000 francs, produit qui n'entre pas dans la formation du fonds communal et qui doit, par conséquent, être déduit de la recette totale pour obtenir la somme à partager entre l'État et les communes, soit 17,500,000 — 720,000 = . . fr. 16,780,000 »  
dont 41 % seront attribués au fonds communal, soit . . . 6,879,800 »

La part de l'État sera donc de . . . . . fr. 9,900,200 »  
augmentée du produit de l'encaissement des effets de commerce, ci . . . . . 720,000 »

La recette nette au profit du Trésor sera donc de . . . fr. 10,620,200 »

soit une somme supérieure de 240,100 francs à l'évaluation votée pour l'exercice 1891.

## ART. 27. — Établissements et services régis par l'État.

La recette des trois dernières années se chiffre ainsi :

1888. . . . .	178,573 »	}	575,302 »
1889. . . . .	217,863 »		
1890. . . . .	178,866 »		
MOYENNE. . . . .		fr.	191,767 »

Tenant compte du résultat, presque identique, en 1888 et 1890, on adopte l'estimation de . . . . . fr. 180,000 »  
Évaluation antérieure . . . . . 160,000 »

AUGMENTATION . . . fr. 20,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 28. — *Produits divers et accidentels.*

Moyenne des cinq dernières années. . . . .	fr.	533,942	»
La marche ascendante de ce produit, qui s'est élevé à 595,967 francs en 1890, permet de le supputer modérément à . . . . .		530,000	»
Estimation de 1891 . . . . .		500,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . fr.	30,000	»
		<hr/>	

ART. 29. — *Revenus des domaines.*

Les recouvrements de 650,294 francs en 1889 et de 655,848 francs en 1890, dépassant notablement la moyenne des trois exercices précédents, et bien que celle des cinq dernières années ne soit que de 591,515 francs, on peut porter pour 1892 l'évaluation à . . . . .

	fr.	600,000	»
Évaluation antérieure . . . . .		560,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION . . fr.	40,000	»
		<hr/>	

ART. 30. — *Abonnements au Moniteur, etc., perçus par l'administration des Postes.*

D'après le chiffre actuel des abonnements au *Moniteur* et aux autres publications officielles, l'évaluation de ce produit a été portée à 100,000 francs.

ART. 31. — *Produits divers des prisons.*

D'après les recettes opérées pendant les dernières années, il convient de réduire l'évaluation de ces produits à 288,000 francs, soit une diminution de 42,000 francs sur le chiffre porté au Budget de l'exercice 1891.

ART. 34. — *Droits de chancellerie.*

L'évaluation de ce produit peut être portée à 9,500 francs correspondant approximativement à la moyenne des recettes opérées pendant les années 1885 à 1889.

ART. 37. — *Produits de la régie du Moniteur.*

Ces produits sont évalués à 95,000 francs, d'après les résultats obtenus pendant les dernières années.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 38. — *Produits des établissements de bienfaisance de l'État.*

Les frais d'entretien des mendiants et vagabonds devant être remboursés par les communes du domicile de secours, il a été ajouté au chapitre IV du Budget un article spécial auquel seront rattachés les remboursements à opérer de ce chef.

Les autres produits des établissements de bienfaisance, qui continueront à figurer sous l'article 38, peuvent être évalués comme il suit :

Services industriels . . . . .	fr.	40,000	»
Exploitations agricoles . . . . .		26,000	»
Recettes accidentelles . . . . .		15,000	»
Écoles de bienfaisance de Saint-Hubert et de Namur . . .		7,000	»
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	58,000	»
		<hr/>	

ART. 41. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale.*

Ce produit est évalué à 450,000 francs, somme correspondant à peu près au produit moyen des cinq dernières années, soit une augmentation de 50,000 francs sur le produit présumé de 1891.

ART. 42. — *Fonds d'amortissement demeurés sans emploi.*

3 % — 20 % du capital de 519,859,000 francs (semestres au 1 <sup>er</sup> novembre 1891 et au 1 <sup>er</sup> mai 1892) . . . . .	fr.	1,039,718	»
3 % du capital amorti de fr. 9,923,900 . . . . .		297,717	»
		<hr/>	
		1,337,435	»
3 1/2 % (1 <sup>re</sup> série). — 20 % du capital de 140,827,925 fr. (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1891 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1892) . . . . .		281,655	85
3 1/2 % (2 <sup>e</sup> série). — 20 % du capital de fr. 955,043,782 22 (semestres au 1 <sup>er</sup> novembre 1891 et au 1 <sup>er</sup> mai 1892) . . . . .		1,910,087	56
3 1/2 % (3 <sup>e</sup> série). — 20 % du capital de 200,040,000 fr. (semestres au 1 <sup>er</sup> août 1891 et au 1 <sup>er</sup> février 1892). . . . .		400,080	»
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	3,929,258	41

soit, chiffre rond, 3,929,000 francs ou environ 100,000 francs de plus que le produit présumé pour 1891.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 43 — *Intérêts sur 20,000 actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo.*

Les versements opérés à ce jour montent à 4,000,000 de francs. Deux autres millions devaient, selon les prévisions, être appelés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 1891; mais la date de ce versement a été reculée en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires. En supposant l'appel de fonds réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 1892, il y aura en tout six millions de versés, lesquels produiront, à raison de 5  $\frac{1}{2}$  %, une somme de 210,000 francs.

## CHAPITRE IV.

## REMBOURSEMENTS.

ART. 44. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.*

L'augmentation de 10,000 francs proposée à l'article 44 se justifie par l'augmentation du produit des centimes provinciaux et communaux dont le recouvrement est confié à l'administration des contributions directes, etc.

ART. 47. — *Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.*

La moyenne des cinq dernières années est de 456,032 francs et la recette de 1890 n'atteint que 429,640 francs. Il y a lieu de réduire l'évaluation pour 1892 à . . . . . fr. 460,000 »

Le chiffre voté pour 1891 est de . . . . . fr. 480,000 »

D'où une diminution de . . . . . fr. 20,000 »

ART. 56. — *Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.*

L'évaluation a été réduite à 31,445 francs afin de la mettre en rapport avec la réalité des faits.

ART. 60 (nouveau). — *Établissements de bienfaisance.*

Ainsi que cela a été dit plus haut, à propos d'une réduction apportée à l'article 58, le remboursement des frais d'entretien des mendiants et vagabonds par les communes du domicile de secours, fera désormais l'objet d'un article spécial dont le montant, pour l'exercice 1892, peut être fixé à 252,000 francs.

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE PREMIER.**

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1891, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées seront recouvrés, pendant l'année 1892, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1892, sont évaluées à la somme de trois cent quarante-deux millions cent dix mille quatre cent quatre-vingt-dix francs, 40 centimes (fr. 342,110,490 40), conformément au tableau ci-annexé.

**ART. 2.**

La présente loi sera obligatoire le 1<sup>er</sup> janvier 1892.

Donné à Laeken, le 25 février 1891.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

---

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1892.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>		
		<b>IMPÔTS.</b>		
		<b>CONTRIBUTIONS DIRECTES.</b>		
	1	Contribution foncière. . . . .	24,490,000 »	
	2	Contribution personnelle . . . . .	19,190,000 »	
		Principal (y compris 5,550,000 francs pour la valeur locative) . . . . .	15,720,000 »	
		15 centimes additionnels ordinaires sur le principal. . . . .	2,540,000 »	
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative. . . . .	1,110,000 »	
		Frais d'expertise . . . . .	20,000 »	
	3	Droit de patente . . . . .	6,680,000 »	
		Principal. . . . .	5,567,000 »	
		20 centimes additionnels . . . . .	1,115,000 »	
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle). . . . .	600,000 »	
		Principal . . . . .	480,000 »	
		25 centimes additionnels . . . . .	120,000 »	
		<b>DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes . . . . .	(1) 23,315,959 »	
		Droits d'entrée. . . . .	»	
		a. Vins étrangers. . . . .	(2) 5,055,000 »	
		b. Eaux-de-vie indigènes. . . . .	(3) 23,780,282 »	
		c. Bières. . . . .	(4) 9,425,000 »	
		d. Vinaigres de bières . . . . .	(5) 16,250 »	
	6	Accises . . . . .	41,587,552 »	
		e. » autres que de bières . . . . .	(6) 4,550 »	
		f. Acide acétique . . . . .	(7) 48,750 »	
		g. Sucres de canne et de betterave. . . . .	(8) 3,757,500 »	
		h. Glucoses et autres sucres non cristallisables. . . . .	470,000 »	
		i. Tabacs indigènes . . . . .	850,000 »	
		a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent. . . . .	8,000 »	
	b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. . . . .	(9) 575,000 »		
	7	Recettes diverses . . . . .	585,000 »	
		A REPORTER. fr		116,052,291 »

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,350,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 105,000 francs; de 29 768/100 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 446,552 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 175,000 francs, ensemble une somme de 3,164,052 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1880. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 3,020,009 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 5,020,009 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,045,000 francs.

(3) Id. 29.768262 % id. 10,079,718 francs.

(4) Id. 35 % id. 5,075,000 francs.

(5) Id. id. id. 8,750 francs.

(6) Id. id. id. 2,450 francs.

(7) Id. id. id. 26,250 francs.

(8) Id. id. id. 2,012,500 francs.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 600,000 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		ENREGISTREMENT, ETC.	REPORT . . . fr.	116,052,291 »	
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement . . . . .	20,000,000 »		
	9	Greffe . . . . .	1,100,000 »		
	10	Hypothèques . . . . .	5,500,000 »		
	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès. . . fr. 15,500,000 »	18,510,000 »	50,008,000 »
			b. Droit de mutation en ligne directe. . . 2,700,000 »		
			c. Droits dus par les époux survivants . . . 310,000 »		
	12	Timbre . . . . .	6,000,000 »		
	13	Naturalisations . . . . .	98,000 »		
	14	Amendes en matière d'impôts . . . . .	560,000 »		
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts. . . . .	710,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . .		160,060,291 »	
		CHAPITRE II. PÉAGES.			
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux. . . . .	1,250,000 »	1,555,000 »	
	17	Routes appartenant à l'État. . . . .	5,000 »		
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	300,000 »		
	19	Chemin de fer . . . . .	139,000,000 »		
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	Postes . . . . . {	a. Taxes des correspondances en général fr. 9,503,100 »	(1) 10,620,200 »	154,500,200 »
			b. — sur les mandats et bons de poste . . 342,200 »		
			c. — sur les abonnements . . . . . 54,900 »		
			d. — sur les effets de commerce . . . . 720,000 »		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres. . . . .	900,000 »		
23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre. . . . .	70,000 »			
		A REPORTER. . . . fr.		522,185,491 »	

(1) Le produit brut des postes est évalué à 17,500,000 francs, comprenant une recette de 720,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 16,780,000 francs, et s'élève ainsi à 6,879,800 francs.

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
			REPORT . . fr.	322,185,491 •
		<b>CHAPITRE III.</b>		
		<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>		
	24	Domaines (valeurs capitales) . . . . .	530,000 •	
	25	Forêts . . . . .	750,000 •	
	26	Dépendances du chemin de fer . . . . .	180,000 •	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	27	Établissements et services régis par l'État . . . . .	180,000 •	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires . . . . .	530,000 •	
	29	Revenus des domaines . . . . .	600,000 •	
CHEMINS DE FER, ETC. PRISONS.	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes . . . . .	100,000 •	
	31	Produits divers des prisons . . . . .	288,000 •	
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations. . . . .	3,000,000 •	
	33	— des actes des commissariats maritimes . . . . .	135,000 •	
	34	— des droits de chancellerie . . . . .	9,500 •	16,384,500 •
	35	— des droits de pilotage . . . . .	2,600,000 •	
	36	— des droits de fanal. . . . .	1,140,000 •	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868). . . . .	95,000 •	
	38	— des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	58,000 •	
	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	1,200,000 •	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	400,000 •	
	41	Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 <sup>er</sup> , n° 4.) . . . . .	450,000 •	
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	3,020,000 •	
	43	Intérêts à 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % sur 20,000 actions de capital à la C <sup>ie</sup> du chemin de fer du Congo. . . . .	210,000 •	
		<b>CHAPITRE IV.</b>		
		<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux . . . . .	470,000 •	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	140,000 •	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptes . . . . .	18,000 •	
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements. . . . .	460,000 •	
PRISONS.	48	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers de prisons pour achat de matières premières (pour mémoire) . . . . .	•	
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier . . . . .	22,984 •	
		A REPORTER. . . . fr.	1,110,984 •	338,560,991 •

## BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		Report . . . . . fr.	1,110,984 »	358,560,901 »
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	45,000 »	
	51	Recettes diverses et accidentelles. . . . .	500,000 »	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,360 »	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances . . . . .	10,200 »	
	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites. . . . .	30,000 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie. . . . .	175,000 »	3,540,400 40
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles . . . . .	31,445 »	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.) . . . . .	1,529,000 »	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . . .	10,510 40	
	59	Remboursement par les provinces de leur quote-part dans les frais de confection des tables décennales de la période 1881-1890 . . . . .	45,000 »	
	60	Établissements de bienfaisance. . . . .	252,000 »	
<b>TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS. . . . . fr.</b>				<b>342,110,490 40</b>

(22)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DES VOIES ET MOYENS**

POUR L'EXERCICE 1892.



(34)

ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1886, 1887, 1888, 1889 ET 1890,

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1891

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1892.

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.

## RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs . . . . .	49,358,915	49,404,587	50,047,560
	Douanes, accises et recettes diverses. . . . .	64,398,440	60,840,451	60,510,695
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc. . . . .	52,756,900	52,897,267	55,524,900
	TOTAUX . . . . fr.	166,494,255	169,142,505	172,882,955
II. — Péages . . . . .		127,585,294	154,258,601	141,889,514
III. — Capitaux et revenus . . . . .		17,755,801	16,827,960	15,555,759
IV. — Remboursements . . . . .		4,508,605	5,286,821	2,725,887
	TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . fr.	515,941,955	525,515,687	555,051,945

## DÉVELOP

I. — IMPÔTS.					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1 Foncier . . . . .	25,571,278	25,726,504	25,867,745	
	2 Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise). . . . .	18,859,954	19,054,799	19,519,545	
	5 Patentes (principal et 20 % additionnels) . . . . .	6,572,412	6,516,715	6,484,127	
	4 Redevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.) . . . . .	355,260	506,571	575,945	
		TOTAUX . . . . fr.	49,358,915	49,404,587	50,047,560
	5 Douanes : Droits d'entrée. . . . .	24,514,871	25,987,470	27,570,040	
	6 Accises. . . . .	Vins étrangers . . . . .	2,818,970	2,901,945	3,013,071
		Eaux-de-vie indigènes . . . . .	25,182,205	25,418,658	25,817,871
		Bières . . . . .	8,855,150	9,522,126	9,408,316
		Vinaigres . . . . .	13,505	11,042	15,419
Sucres. . . . .		5,528,248	5,628,156	5,758,184	
Glucoses et autres sucres non cristallisables. . . . .		895,070	429,188	518,586	
	Tabacs indigènes . . . . .	985,611	752,862	810,041	
	TOTAUX . . . . fr.	39,754,757	40,463,957	41,541,488	
7 Recettes diverses . . . . .	Frais d'essai des matières d'or et d'argent . . . . .	9,457	9,970	9,484	
	Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc. . . . .	519,595	579,065	580,685	
	TOTAUX . . . .	328,832	589,055	590,167	
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES. . . .	64,398,440	60,840,451	60,510,695	

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	

## GÉNÉRAL.

50,769,242	50,328,558	49,981,732	50,955,000	50,966,000	165,000	150,000	
69,175,580	65,644,153	67,075,464	64,297,826	65,086,291	875,952	85,487	
50,157,340	49,814,670	51,826,217	50,978,000	50,008,000	100,000	1,070,000	
170,100,162	165,787,390	168,881,413	166,228,826	166,060,291	1,156,952	1,595,487	
147,857,557	152,704,070	140,814,969	155,785,100	156,125,200	540,100	"	
16,508,102	17,655,994	16,860,525	16,378,000	16,584,500	275,500	267,000	
5,451,551	5,645,447	5,754,210	5,500,786	5,540,499	262,000	22,287	
557,877,152	559,790,901	559,510,915	541,692,712	542,110,400	2,012,552	1,594,774	
					AUGMENTATION . . . . fr.		417,778

## PEMENTS.

24,020,706	24,179,962	25,875,259	24,355,000	24,496,000	165,000	"
19,429,951	18,580,950	19,089,035	19,540,000	19,190,000	"	150,000
6,598,458	6,772,478	6,548,858	6,680,000	6,680,000	"	"
520,127	795,188	470,620	600,000	600,000	"	"
50,769,242	50,328,558	49,981,732	50,955,000	50,966,000	165,000	150,000
27,455,754	25,441,739	25,751,777	25,005,522	25,515,959	512,657	"
5,008,826	5,250,413	5,016,645	2,958,000	5,055,000	117,000	"
25,697,896	25,809,820	25,585,287	25,865,769	25,780,242	"	85,487
9,746,090	9,775,811	9,420,695	9,151,200	9,425,000	295,800	"
54,665	77,528	50,592	15,555	69,550	54,015	"
5,451,515	5,442,267	5,561,670	5,757,500	5,757,500	"	"
489,206	567,772	479,564	598,500	470,000	71,500	"
774,869	822,607	825,198	850,000	850,000	"	"
41,295,067	41,744,027	40,919,451	40,954,504	41,587,552	536,315	85,487
6,469	5,052	8,078	10,000	8,000	"	2,000
458,290	453,355	594,158	550,000	575,000	25,000	"
444,759	458,587	402,256	560,000	585,000	25,000	2,000
69,175,580	65,644,153	67,075,464	64,297,826	65,086,291	875,952	85,487

Y compris 20 centimes additionnels extraordinaires sur la valeur locative.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		<b>I. — IMPÔTS (SUITE).</b>			
	8	Enregistrement . . . . .	18,065,510	17,771,994	17,851,724
		Actes . . . . .	775,252	682,265	722,229
		Civils publics . . . . .	968,601	1,001,754	948,620
		Sous seing privé . . . . .	991,521	986,010	1,012,811
		Judiciaires . . . . .	11,600	1,450	8,805
		D'huissiers . . . . .	10,440	1,740	3,355
		Droits en débet recouvrés . . . . .	"	"	13
		Lettres de noblesse . . . . .			
		Permis de changer de nom de famille . . . . .			
		Droits de transcription d'actes de mutation . . . . .			
		TOTAUX . . . . . fr.	20,820,704	20,445,202	20,547,537
	9	Greffe . . . . .	86,855	85,595	86,869
		Mise au rôle . . . . .	392,867	384,685	388,684
		Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .			
		TOTAUX . . . . . fr.	479,722	470,076	475,553
	10	Hypothèques . . . . .	245,697	251,514	256,955
		Droits d'inscription . . . . .	3,151,025	3,115,742	3,187,784
		Droits de transcription d'actes de mutation . . . . .			
		TOTAUX . . . . . fr.	5,574,720	5,567,256	5,444,757
	11	Successions . . . . .	16,782,078	17,164,684	18,581,059
		Droits de succession . . . . .	255,515	558,405	254,845
		Id. de mutation par décès . . . . .	2,749,256	5,152,002	2,775,159
		Id. de mutation sur les successions en ligne directe . . . . .	528,712	290,799	506,148
		Id. dus par les époux survivants . . . . .			
		TOTAUX . . . . . fr.	20,095,541	20,043,890	21,018,111
	12	Timbre . . . . .			
		Débit . . . . .			
		Timbres fixes . . . . .			
		Passe-ports . . . . .	12	2	"
		à l'intérieur . . . . .	4,296	5,652	5,856
		à l'étranger . . . . .	468,800	471,668	451,535
		Permis de port d'armes de chasse . . . . .	1,015	805	595
		Permis de chasse au lévrier . . . . .	474,169	473,791	473,550
		Timbres proportionnels pour effets de commerce . . . . .	218,494	230,010	250,579
		Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger . . . . .	10,620	15,052	11,584
		Id. à l'étranger . . . . .	244,657	257,552	265,888
		Timbres adhésifs pour affiches . . . . .	2,358,471	2,560,210	2,402,481
		Timbres de dimension . . . . .	150,544	158,204	172,141
		Timbres proportionnels . . . . .	28,567	28,895	29,318
		Timbres de dimension . . . . .	454	658	539
		Timbres fixes. Warrants . . . . .	1,014,076	1,080,214	1,157,053
		Extraordinaire . . . . .	451,061	425,680	472,709
		Timbres proportionnels . . . . .	"	"	"
		Effets de commerce . . . . .	"	"	"
		Bons de caisse, billets au porteur, etc. . . . .	291,981	313,252	529,135
		Effets, récépissés, obligations, etc. . . . .	65,235	67,096	56,558
		Coupages . . . . .			
		Timbres de dimension . . . . .			
		Papiers blancs pour actes, etc. . . . .			
		Affiches . . . . .			
		TOTAUX . . . . . fr.	5,760,292	5,877,250	6,057,801
	13	Timbre d'assurances. — Droit annuel . . . . .	1,011,084	579,375	4,528
	14	Naturalisations . . . . .	33,250	55,000	19,250
	15	Amendes en matière d'impôts . . . . .	425,555	592,594	364,654
		Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses . . . . .	756,054	786,655	692,929
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . . fr.	52,756,000	52,897,267	53,524,000

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
20,361,699	19,788,261	20,592,681	20,400,000	20,000,000	.	400,000	
20,361,699	19,788,261	20,592,681	20,400,000	20,000,000	»	400,000	
490,481	1,027,892	588,745	1,270,000	1,100,000	»	170,000	
490,481	1,027,892	588,745	1,270,000	1,100,000	»	170,000	
3,402,389	3,356,171	3,585,054	3,500,000	3,500,000	»	»	
3,402,389	3,356,171	3,585,054	3,500,000	3,500,000	»	»	
18,598,645	18,646,547	20,040,547	19,010,000	18,510,000	.	500,000	
18,598,645	18,646,547	20,040,547	19,010,000	18,510,000	»	500,000	
6,187,539	6,104,100	5,997,394	5,900,000	6,000,000	100,000	.	
6,187,539	6,104,100	5,997,394	5,900,000	6,000,000	100,000	.	
2,002	200	319,416	»	»	.	»	
25,750	27,250	28,100	28,000	28,000	.	»	
357,042	356,321	379,029	360,000	360,000	»	»	
751,705	528,957	695,251	710,000	710,000	»	»	
50,157,340	49,814,679	51,826,217	50,978,000	50,608,000	100,000	1,070,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		<b>II. — PÉAGES.</b>			
		Liège à Maestricht . . . . .	76,259	66,749	68,377
		Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	63,450	67,743	69,033
		Jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	269,306	220,333	240,460
		Embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	443	296	317
		Id. vers Hasselt . . . . .	9,849	7,891	9,152
		Id. vers Turnhout . . . . .	7,100	6,027	6,050
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor . . . . .	21,084	20,594	18,833
		Sambre . . . . .	248,216	179,931	90,850
		Charleroi à Bruxelles et embranchements . . . . .	270,541	181,169	189,889
		Centre . . . . .	"	970	616
		Mons à Condé . . . . .	90,785	61,410	54,291
		Pommerœul à Antoing . . . . .	82,583	57, 57	58,826
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schiplonck . . . . .	7,969	5,565	2,758
		{ Schiplonck à Balgerhoeke . . . . .	1,350	2,947	5,960
		Roulers à la Lys . . . . .	2,081	2,026	2,343
		Gand à Ostende { Droit général . . . . .	54,091	35,793	40,945
		{ Droit à la porte de Damme . . . . .	615	157	"
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France . . . . .	12,255	9,661	11,895
		Moervaert . . . . .	2,780	3,288	2,951
		Grande Nèthe . . . . .	737	640	258
		Petite Nèthe (canalisée) . . . . .	2,643	2,365	2,308
		Nèthe inférieure (pont de Waelhem) . . . . .	580	"	"
		Gand à Terneuzen . . . . .	22,014	23,254	20,080
		Meuse . . . . .	84,433	103,132	104,523
		Ourthe . . . . .	8,794	6,191	6,480
		Escaut . . . . .	60,895	81,007	72,513
		Lys . . . . .	51,824	39,426	40,240
		Démer . . . . .	920	686	183
		Yser . . . . .	4,488	4,412	4,290
		Ypres à l'Yser . . . . .	"	2,005	1,341
		Loo . . . . .	"	264	1,316
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor . . . . .	224	422	175
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	26,973	20,237	27,925
	16	Rivières et canaux.			
		17 Routes appartenant à l'État . . . . .	4,150	5,055	4,555
		18 Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers . . . . .	"	"	100,000
		TOTAUX . . . . fr.	1,449,792	1,227,322	1,258,624
		19 Chemins de fer . . . . .	113,467,195	120,145,736	127,221,758
		20 Télégraphes et téléphones . . . . .	2,887,962	2,080,523	3,286,372
		21 Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce . . . . .	8,956,958	9,239,784	9,361,311
		22 Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	372,115	603,549	698,105
		23 Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	51,272	61,687	63,174
		TOTAUX DES PÉAGES . . . . fr.	127,385,204	134,258,601	141,880,344

ENREGISTREMENT  
ET  
DOMAINES.CHEMINS DE FER,  
POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES.

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,200,608	1,182,000	1,240,917	1,250,000	1,250,000	.	.	
6,200	6,705	5,555	5,000	5,000	.	.	
"	100,000	40,000	500,000	500,000	"	"	
1,206,808	1,288,705	1,286,250	1,555,000	1,555,000	"	"	
132,460,464	156,605,000	125,999,451	159,000,000	159,000,000	.	.	
5,605,215	5,800,000	3,511,614	3,900,000	4,000,000	100,000	.	
9,780,434	9,976,865	9,465,070	10,380,100	10,620,200	240,100	.	
710,757	880,000	692,905	900,000	900,000	.	"	
66,861	65,500	61,699	70,000	70,000	.	"	
147,837,537	152,704,070	140,814,069	155,735,100	156,125,200	340,100	"	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886	1887.	1888.
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS.</b>			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux . . . . .	11,345	5,716	51,555
		provenant d'emprises. { Routes . . . . .	22,751	33,141	50,970
		Produit d'autres aliénations d'immeubles . . . . .	20,906	71,955	10,224
		Produits { des successions en déshérence . . . . .	197,446	180,359	80,489
		{ nets des épaves . . . . .	716	572	406
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . . . . .	1,545	2,662	2,589
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc. . . . .	115	77	71
		provenant du Département des Affaires Étrangères . . . . .	"	"	2,289
		id. id. des Finances . . . . .	19,122	24,165	19,724
		id. id. de la Guerre . . . . .	158,547	125,725	173,112
		id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics . . . . .	60,709	45,148	27,440
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	1,809	15,291	9,688
		id. id. de la Justice . . . . .	15,687	14,001	16,570
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	5,269	4,061	10,465
		id. de la Cour des Comptes . . . . .	2,025	2,984	2,050
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale . . . . .	"	4,249	51,624
		de capitaux. { de créances ordinaires . . . . .	20,000	"	"
		Rachat et transfert de rentes . . . . .	85	581	492
		Transactions en matière domaniale . . . . .	"	"	"
		Domages-intérêts pour: inexécution de conventions, intérêts moratoires compris . . . . .	25,722	22,107	45,450
		Refournissement pour moins valeur de mobilier (bacs et bateaux) . . . . .	1,005	1,297	1,059
		Produit d'objets saisis et confisqués . . . . .	7,570	4,878	4,685
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis . . . . .	1,609	955	955
		TOTAUX . . . .fr.	549,581	559,665	519,459
		Prix de vente de coupes de bois . . . . .	561,521	597,072	604,689
		Id. de chablis, bois de délité et d'égages . . . . .	97,189	92,779	116,095
		Id. d'objets saisis et confisqués . . . . .	"	"	110
		Id. de glandée, panage, foin et herbages . . . . .	1,550	1,749	1,574
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts . . . . .	7,972	7,959	15,551
		Id. du droit de chasse . . . . .	15,514	15,214	14,862
		Id. id. de pêche (baux et licences) . . . . .	"	"	"
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais . . . . .	5,696	2,845	2,065
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage . . . . .	18,545	17,584	17,550
		Indemnités pour carbonisation . . . . .	"	18	"
		TOTAUX . . . .fr.	705,565	755,218	771,881
		A REPORTER . . . .fr.	1,255,146	1,294,881	1,291,520

ENREGISTREMENT  
ET DOMAINES

24

Domaines  
(valeurs capitales).Prix de vente  
d'objets mobiliers  
hors d'usage.

25

Forêts . . . .

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892	En PLUS.	En MOINS.	
518,512	692,060	567,811	550,000	550,000	.	.	
518,512	692,060	567,811	550,000	550,000	.	.	
735,401	766,799	746,975	750,000	750,000	.	.	
735,401	766,799	746,975	750,000	750,000	.	.	
1,275,715	1,458,859	1,514,784	1,280,000	1,280,000	.	.	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1886.	1887.	1888.	
		REPORT. . . fr.	1,255,146	1,294,681	1,291,520	
		<b>III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>				
	26	Dépendances des chemins de fer.				
			Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer. . . . .	26,220	22,084	22,326
			Location de bâtiments . . . . .	15,295	14,450	11,089
			Id. d'herbages, d'oseraies, etc. . . . .	15,128	11,866	11,673
			Id. de vidanges . . . . .	"	"	"
			Redevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810 . . . . .	524	572	487
			Argent non réclamé. . . . .	1,010	1,948	1,803
			Aliénations d'immeubles provenant d'emprises . . . . .	60,855	161,568	111,475
			Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage. . . . .	10,811	11,812	15,708
			Id. d'objets non réclamés. . . . .	15,507	12,475	18,458
			Id. d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	6,686	4,005	5,982
		TOTAUX. . . fr.	150,741	241,550	108,981	
	27	Établissements et services régis par l'État.				
			École militaire. — Pensions des élèves. . . . .	74,951	115,016	136,082
			École vétérinaire { Pensions d'animaux malades . . . . .	6,102	7,882	7,435
			{ Produits des ventes d'objets divers . . . . .	480	540	575
			Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem . . . . .	"	"	"
			Bénéfices de la fonderie de canons . . . . .	"	"	"
			Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i> . . . . .	15,544	15,536	15,564
			Section normale d'enseignement moyen pour filles . . . . .	5,680	4,560	4,920
			Produit du Jardin Botanique de Bruxelles . . . . .	15,601	14,522	14,005
			Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres. . . . .	95	97	104
		TOTAUX. . . fr.	114,451	158,155	178,575	
	28	Produits divers et accidentels.				
			Produit des examens universitaires . . . . .	16,265	17,255	23,220
			Id. des examens et visa des diplômes . . . . .	44,565	47,505	41,727
			Id. divers . . . . .	"	"	25
			Id. des brevets d'invention . . . . .	297,150	319,110	345,210
			Id. du quart des salaires sur transcriptions . . . . .	44,142	47,046	48,909
			Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation . . . . .	25	59	41
			Id. de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec la France . . . . .	444	256	311
			Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce . . . . .	4,550	4,875	5,250
			Restitutions volontaires. . . . .	5	6	1,609
			Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées) . . . . .	400	560	250
			Parts non réclamées dans les amendes attribuées . . . . .	5	4	"
			Restitution de parts d'amendes indûment attribuées . . . . .	40	67	196
			Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication . . . . .	69,602	70,977	44,172
			Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor. . . . .	2,855	5,851	1,631
			Cautionnements judiciaires attribués à l'État . . . . .	20,905	"	2,415
			Produit des conférences données aux élèves droguistes. . . . .	1,951	788	1,051
		TOTAUX. . . fr.	502,878	519,897	514,085	
		A REPORTER. . . fr.	2,052,216	2,214,481	2,182,059	

ENREGISTREMENT  
ET DOMAINES.

## DÉVELOPPEMENTS. -- VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES.		MOYENNE	EVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,273,715	1,458,859	1,314,784	1,280,000	1,280,000	"	"	
150,794	123,184	174,850	180,000	180,000	"	"	
150,794	123,184	174,850	180,000	180,000	"	"	
217,865	200,866	173,981	160,000	180,000	20,000	"	
217,865	200,866	173,981	160,000	180,000	20,000	"	
556,881	505,967	553,942	500,000	550,000	50,000	"	
556,881	505,967	553,942	500,000	550,000	50,000	"	
2,170,251	2,378,876	2,197,557	2,120,000	2,170,000	50,000	"	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		Report . . . . fr.	2,052,216	2,214,481	2,182,059
		<b>III — CAPITAUX ET REVENUS (suite).</b>			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris) . . . . .	101,150	117,889	98,241
		Domaine de Tervueren . . . . .	8,056	7,268	7,098
		} Fermages . . . . .	1,826	875	1,520
		} Menus produits . . . . .			
		Génie militaire . . . . .	56,298	54,769	53,562
		} Location de biens-fonds et de bâtiments . . . . .	14,892	9,740	14,944
		} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc. . . . .	5,085	5,971	5,055
		} Fermages de pêche et de chasse . . . . .			
		Arrérages de rentes . . . . .	814	815	852
		Redevances pour concessions de prises d'eau . . . . .	2,088	2,581	2,569
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale . . . . .	7,500	8,201	5,950
		Id. id. de créances ordinaires . . . . .	2,400	2,524	5,428
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810). . . . .	1,572	1,585	1,240
		Location de terrains pro- . . . . .	52,997	58,969	57,795
		} venant d'emprises . . . . .	3,525	6,612	5,521
		} Rivières et canaux . . . . .			
		} Routes . . . . .			
		Vente d'arbres, planta- . . . . .	140,083	121,254	108,521
		} tions, herbages, etc. . . . .	142,850	162,814	187,211
		} Rivières et canaux . . . . .			
		} Routes . . . . .			
		Droits de pêche (rivières et canaux). . . . .	45,541	45,545	42,888
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes) . . . . .	1,796	442	447
		TOTAUX . . . . fr.	547,155	565,251	550,029
		TOTAUX (Enregistrement et domaines). . . . fr.	2,579,569	2,770,752	2,741,988
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i> . . . . .	54,254	53,417	53,797
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés . . . . .	4,172	4,956	5,254
		Id. id. aux Annales parlementaires . . . . .	35,207	27,545	25,560
		Id. id. au Compte rendu analytique . . . . .	20,988	27,221	24,187
		Id. id. au Recueil des lois . . . . .	200	200	240
		Id. id. aux Documents parlementaires . . . . .	81	84	110
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.). . . . fr.	101,885	93,225	87,148
		Produits divers des prisons . . . . .	131,652	282,956	285,516
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . . . .	5,255,884	5,258,491	3,000,756
		Id. des actes des commissariats maritimes . . . . .	104,551	112,202	110,510
		Id. des droits de chancellerie . . . . .	8,895	9,591	10,065
		Id. id. de pilotage . . . . .	2,066,095	2,204,688	2,265,595
		Id. id. de fanal . . . . .	850,695	925,650	968,685
		Id. de la régie du <i>Moniteur</i> . . . . .	85,569	89,145	91,922
		Id. des établissements de bienfaisance de l'État . . . . .	271,872	262,284	280,044
		Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale . . . . .	1,022,808	1,182,028	1,196,975
		Produits du placement des fonds disponibles du Trésor . . . . .	504,000	992,200	828,400
		Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale . . . . .	588,808	460,019	415,001
		Fonds d'amortissement demeurés sans emploi . . . . .	6,582,142	4,267,991	3,271,578
		Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo . . . . .	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . . fr.	14,940,915	15,672,069	12,445,507
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS. . . . fr.	17,755,801	16,827,060	15,555,750

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
2,179,251	2,378,876	2,197,557	2,120,000	2,170,000	50,000	.	
650,294	665,848	593,515	560,000	600,000	40,000	.	
650,294	665,848	593,515	560,000	600,000	40,000	.	
2,809,545	3,044,724	2,791,072	2,680,000	2,770,000	90,000	.	
86,567	85,204	90,805	94,000	100,000	6,000	.	
86,567	85,204	90,805	94,000	100,000	6,000	.	
277,070	233,216	241,814	350,000	288,000	.	42,000	
2,944,991	2,980,859	3,088,192	3,000,000	3,000,000	.	.	
121,286	130,060	116,870	135,000	155,000	.	.	
10,629	10,206	9,856	9,000	9,500	500	.	
2,551,524	2,545,000	2,286,540	2,600,000	2,600,000	.	.	
1,014,517	1,136,000	978,705	1,140,000	1,140,000	.	.	
99,169	107,000	94,521	86,000	95,000	9,000	.	
286,001	269,000	273,840	285,000	58,000	.	225,000	
1,314,252	1,272,745	1,197,761	1,200,000	1,200,000	.	.	
1,056,500	1,559,400	926,060	400,000	400,000	.	.	
418,981	518,130	439,786	400,000	450,000	50,000	.	
3,716,500	3,784,501	4,324,521	3,821,000	3,920,000	108,000	.	
.	.	.	200,000	210,000	10,000	.	
13,554,020	14,292,850	15,750,652	13,274,000	13,226,500	177,500	225,000	
16,508,102	17,655,004	16,860,323	16,378,000	16,384,500	273,500	267,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
<b>IV. — REMBOURSEMENTS.</b>					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	44	Frais de perception des centimes provinciaux . . . . .	122,370	122,777	124,254
		id. id. communaux . . . . .	359,011	367,722	370,243
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes. . . . .	158,758	165,568	158,412
TOTAUX (contributions directes, etc.) . . . fr.			620,359	654,067	658,909
	46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes. { Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes. . . . .	367	"	"
			Actes de chargement de divers chefs . . . . .	2,926	475
		Déficit des comptables. { Recouvrements par prélèvement sur cautionnements . . . . .	45,094	4,156	11,047
			15,921	22,812	0,701
TOTAUX . . . fr.			64,308	27,425	18,651
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	47	Frais de poursuites et d'instances . . . . .	69	355	258
		Frais de surveillance de bois appartenant { aux communes et aux hospices. . . . .	156,829	195,224	225,580
		aux acquéreurs de bois domaniaux . . . . .	"	"	"
		Remboursement et dégrèvement de contributions. . . . .	218	20	"
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie) . . . . .	3,757	5,654	2,919
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 % . . . . .	"	"	"
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères. . . . .	52	"	"
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt . . . . .	2,051	1,848	2,012
		Restitution de droits . . . . .	51	98	922
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits. . . . .	756	27	83
		Ministère de la Guerre. { Restitution de droits . . . . .	582	"	"
			Remboursements divers . . . . .	555	624
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. { Restitution de bourses d'étude. . . . .	"	"	"
			Frais de justice en matière de garde civique. . . . .	10,675	7,892
			Remboursement de subsides . . . . .	2,097	5
			Restitution de droits . . . . .	"	"
			Remboursements divers . . . . .	"	"
		Ministère de la Justice. { Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle . . . . .	115,855	144,868	94,980
			Frais de justice en matière de simple police . . . . .	105,682	105,927
			id. militaire . . . . .	1,857	2,122
			id. en matière de faillites. . . . .	"	190
			Frais d'entretien de mendiants . . . . .	2,110	655
		Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics. { Canal { Annuités des propriétaires riverains. . . . .	"	"	"
			de la Campine. { Rachat des annuités . . . . .	"	"
			Frais de surveillance de travaux publics concédés . . . . .	24,975	23,075
			id. d'entretien de routes concédées . . . . .	"	"
			Restitution de droits . . . . .	"	572
			Remboursements divers . . . . .	"	370
TOTAUX . . . fr.			405,925	402,508	459,945
TOTAUX (enregistrement et domaines) . . . fr.			470,253	519,751	478,576
A REPORTER . . . fr.			1,000,572	1,173,798	1,137,485

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889.	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS	En MOINS.	
520,440	525,000	503,605	400,000	470,000	10,000	•	
178,750	326,781	193,254	140,000	140,000	•	•	
699,199	851,781	696,859	600,000	610,000	10,000	•	
19,880	15,500	20,148	18,000	18,000	•	•	
19,880	15,500	20,148	18,000	18,000	•	•	
492,341	499,640	470,052	480,000	460,000	•	20,000	
492,341	499,640	470,052	480,000	460,000	•	20,000	
512,221	515,140	499,180	498,000	478,000	•	20,000	
1,211,420	1,366,921	1,196,059	1,098,000	1,088,000	10,000	20,000	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

Administrations.	Articles du Budget de 1892.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1886.	1887.	1888.
		REPORT. . . fr.	1,090,572	1,173,798	1,157,485
		<b>IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE)</b>			
PRISONS.	48	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières (pour mémoire) . . . . .	221,012	"	"
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier. . . . .	21,508	22,084	22,084
		TOTAUX (prisons). . . fr.	242,520	22,084	22,084
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes . . . . .	57,178	50,510	40,554
	51	Recettes diverses et accidentelles . . . . .	1,019,027	800,006	588,077
	"	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées. . . . .	1,535	1,535	4,878
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. . . . .	1,560	1,560	1,560
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances. . . . .	9,800	9,800	9,800
	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites . . . . .	27,737	50,076	18,597
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie. . . . .	175,000	175,000	175,000
	"	Quotes-parts d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 57 de la convention des 1/26 juin 1877. . . . .	123,227	"	"
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles. . . . .	67,537	50,423	33,088
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876) . . . . .	802,014	991,531	885,464
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement . . . . .	"	"	"
	59	Remboursement par les provinces de leur quote-part dans les frais de confection des tables décennales de la période de 1881-1890 . . . . .	"	"	"
	60	Établissements de bienfaisance. . . . .	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,975,713	2,090,050	1,563,418
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS. . . fr.	4,308,605	3,286,821	2,725,887

## DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1889	1890.		adoptées pour l'exercice 1891.	proposées pour l'exercice 1892.	En PLUS.	En MOINS.	
1,211,420	1,366,921	1,196,059	1,098,000	1,088,000	10,000	20,000	
"	"	221,012	"	"	"	"	
22,984	22,984	22,649	22,984	22,984	"	"	
22,984	22,984	245,661	22,984	22,984	"	"	
80,542	55,847	37,726	45,000	45,000	"	"	
814,536	700,462	861,666	500,000	500,000	"	"	
"	"	1,569	732	"	"	732	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
10,200	10,200	9,960	10,200	10,200	"	"	
20,537	19,935	25,588	30,000	30,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
"	"	125,227	"	"	"	"	
31,720	31,010	30,556	33,000	31,445	"	1,555	
1,065,012	1,258,668	1,018,518	1,520,000	1,520,000	"	"	
"	"	"	10,510	10,510	"	"	
"	"	"	45,000	45,000	"	"	
"	"	"	"	252,000	252,000	"	"
2,106,927	2,253,542	2,314,510	2,170,802	2,420,515	252,000	2,287	
3,431,351	3,645,447	3,754,210	3,500,786	3,540,499	262,000	22,287	

(49)